

COMITÉ D'ORGANISATION DES
SALONS INTERNATIONAUX DE L'AUTOMOBILE
DU CYCLE, DU MOTOCYCLE ET DES SPORTS

TH.PC.3

Monsieur Michel LEMASSON
Commissaire Enquêteur
17 rue Houdard
75020 PARIS

Paris, le 22 février 2012

Monsieur,

Comme suite à votre email du 15 février et à notre entretien téléphonique, j'ai pris bonne note que le Tribunal Administratif de Paris vous avait désigné pour enquêter sur l'impact du projet de la Tour Triangle, Porte de Versailles. Je suis heureux que l'avis des principaux utilisateurs du pavillon 1 de la Porte de Versailles, au premier rang desquels figure le Mondial de l'Automobile, soit enfin recueilli.

Comme je vous l'ai indiqué au téléphone, le pavillon 1 est le seul bâtiment abritant plus de 50 000 m² sous un seul toit en France, et il n'a pas d'équivalent dans le monde. C'est un peu le « vaisseau amiral » du Parc des expositions de la Porte de Versailles et tous les grands Salons révent de l'occuper.

A l'heure où la plupart des grands parcs concurrents dans le monde – en particulier en Asie – accroissent les surfaces qu'ils mettent à la disposition des organisateurs de Salons, le projet de la Tour Triangle, en supprimant plus de 6 000 m² dans le pavillon 1, les pénalise lourdement.

Je vous rappelle que le Mondial de l'Automobile (anciennement Salon de l'Auto) a été créé en 1898, qu'il est installé Porte de Versailles depuis 1962 et que c'est aujourd'hui, avec une fréquentation moyenne de plus d'un million deux cent mille visiteurs, le plus important Salon au monde.

C'est une institution de notre pays, vitrine de notre industrie nationale, et les deux groupes français de constructeurs automobiles sont installés au cœur du pavillon 1, sous la grande nef, depuis plusieurs décennies, entourés par les grands groupes étrangers.

Au cas où le projet de la Tour Triangle verrait le jour, l'amputation du pavillon 1 remettrait en cause cette situation en créant un réel préjudice pour nos constructeurs nationaux qui ne seraient plus au cœur du dispositif du Salon.

Par ailleurs, l'isolement accru de ce pavillon 1 déplacerait le centre du Salon en favorisant des pavillons plus petits, actuellement occupés par des constructeurs étrangers. Aucun de ces petits pavillons n'aurait d'ailleurs la capacité pour accueillir conjointement les deux groupes français.

Enfin, la construction d'une tour de bureaux à cet emplacement, outre les nuisances à subir à nouveau pour nos exposants et nos visiteurs pendant la durée du chantier – après celles occasionnées par les travaux des tramways T1 et T3 – aboutira, à terme, à un accroissement important du trafic autour du parc, rendant sa fréquentation de plus en plus difficile.

Et l'idée que cette tour, avec ce « geste architectural » particulier, serait un signal qui accroîtrait le nombre de visiteurs du parc, nous paraît très improbable, les visiteurs de nos manifestations n'étant attirés que par le contenu des halls et les présentations des exposants et non par l'environnement du parc.

En conclusion, les constructeurs français sont donc fortement opposés à ce projet et si cette tour devait voir le jour, nous souhaiterions que cela soit à un autre emplacement qui n'amputerait pas le pavillon 1 du parc des expositions de la Porte de Versailles.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Commissaire Général



Thierry HESSE

PJ : 1 (plan du pavillon 1 au Mondial de l'Automobile 2010)